

Envoyé en préfecture le 19/12/2014

Reçu en préfecture le 19/12/2014

Affiché le



**N° 14.55**  
**DESIGNATION DES REPRESENTANTS**  
**AU COMITE TECHNIQUE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le conseil syndical dûment convoqué le 04 décembre 2014, s'est réuni en session ordinaire à l'Isle d'Abeau, le 17 décembre de l'an deux mille quatorze sous la présidence de Monsieur Henri LEVY

Nombre de membres en exercice : 105 titulaires      Votants : 90

**PRESENTS OU REPRESENTES :**

- ① - Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (42)
- ② - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (9)
- ③ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (14)
- ④ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (9)
- ⑤ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (16)

8 pouvoirs déposés

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

M. QUEMIN André, est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

Envoyé en préfecture le 19/12/2014

Reçu en préfecture le 19/12/2014

Affiché le



Par délibération n° 14-34 du 8 juillet 2014, il a été adopté la création du comité technique, conformément aux dispositions des statuts de la fonction publique territoriale.

Il a été décidé à fixer le nombre de représentants de manière paritaire, à 3 titulaires et 3 suppléants.

Les représentants du personnel ont été désignés lors des élections professionnelles du 4 décembre 2014.

Il nous appartient aujourd'hui de désigner les représentants de la collectivité.

Je vous propose donc de désigner les représentants de la collectivité comme suit :

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
1 – LEVY Henri	4 – LEGRAIN Ludovic
2 – BERNARD Marc	5 – BRUNET Jean
3 – BOITTE Jean-Marc	6 – DEGENEVE Luc

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures,  
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées

**HEYRIEUX, le 17 décembre 2014**

Le Maire